



**Chouette, les animations reprennent !!!**



# Melarig Infos



## **Un classement au patrimoine de l'Unesco ?**

L'année 2022 a commencé dans un pessimisme ambiant en raison de la crise sanitaire qui ne connaît pas la trêve hivernale. Même si les restrictions commencent à disparaître, le nombre de contaminations reste important et il convient de continuer à appliquer les gestes barrières. Nous pouvons espérer que cette vague sera la dernière et que les beaux-jours vont enterrer la Covid 19.

Alors que nous apercevons le bout du tunnel, voici qu'un survivant de la guerre froide et du KGB nous glace le sang en envahissant l'Ukraine. Nous n'avions rien vu de tel en Europe depuis la seconde guerre mondiale.

Au-delà des conséquences économiques qui impactent déjà l'ensemble du continent et probablement au delà, il s'agit bien d'une crise

## **Sommaire**

*2 - Etat civil /Urbanisme*

*3 - Vie municipale*

*6 - Un beau projet*

*7 - Les associations*

*8- Chronique ornithologique*

*9 - RDV après ... 22 ans !!!*

*10 - Ecole*

*13 - Le Melar dit*

*15 - La chronique bretonne*

*16 - Melarig au SIPP*

*20 - Infos*

**Mars 2022**

Responsable de la publication

Bruno CADIOU

Mairie :

Tél. : 02.98.68.10.03

[mairie.locmelar@wanadoo.fr](mailto:mairie.locmelar@wanadoo.fr)



humanitaire majeure qui nous touche certainement plus du fait qu'elle se déroule en Europe. On ne peut qu'admirer la résistance du peuple Ukrainien devant cette invasion. Chacun, à son niveau, essaiera comme il peut d'apporter un soutien aux victimes de cette tragédie dont l'issue est incertaine. Nous sommes témoin d'un mouvement de solidarité de la part de nos concitoyens qui est très impressionnant et ne connaît pas de frontières.

Le conseil départemental du Finistère a décidé de lancer une procédure visant à faire inscrire les enclos paroissiaux les plus remarquables du département au patrimoine mondial de l'Unesco. Restons modeste mais espérons que notre patrimoine communal fasse partie de la liste des enclos sélectionnés pour cette fabuleuse aventure.

Au niveau communal, nous avons rejoint depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 le Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry (SIPP) en tant que commune adhérente. Vous trouverez dans ce numéro une interview qui en explique les grandes lignes.

L'accueil à la mairie est modifié depuis quelques semaines. Madame Ollivier, qui occupait le poste depuis un an, n'a pas souhaité continuer. Elle a été remplacée rapidement. Cependant, depuis son départ, la mairie est fermée le samedi matin.

Mars est traditionnellement consacré au vote du budget, ce qui sera fait en toute fin de mois. Les principales orientations vous seront communiquées lors de l'édition du mois de Juin.

Au-delà des rubriques habituelles, vous trouvez dans les pages qui suivent un appel de 2 habitantes de Locmélar qui souhaitent solliciter nos aînés pour un travail de mémoire. Une invitation est également faite à tous les habitants mais je ne vous en dis pas plus.

La vie associative reprend enfin son cours et c'est bien 3 occasions (3 comme les 3 ans du Melar dit) de nous retrouver qui vont marquer ce deuxième trimestre. De plus, La CCPL dans le cadre de « la belle estivale » proposera le samedi 9 juillet un après-midi d'animation avec 3 spectacles de danse en extérieur.

A bientôt donc !!!

Le maire,  
Bruno Cadiou

## **Etat civil**

### **Décès :**

Dominique QUERE, 61 ans, Roch Duff

### **Naissance :**

Maylie QUERE – Kergoat

Rose ARTHAUD – Loguellaou

Maël ABGRALL – Park Bras



## **VIE MUNICIPALE ET COMMUNALE**

### **Janvier - La vitesse bientôt limitée à 30 km/heure dans le bourg**

Les élus se sont retrouvés en mairie le 12 Janvier pour le premier conseil municipal de 2022.

Dans la suite des discussions entamées depuis quelques mois, le conseil a validé la limitation de la vitesse à 30km/heure dans le bourg. Cette décision marque la volonté des élus d'avancer sur les questions de sécurité routière. Une expertise a été sollicitée auprès du cabinet ING concept afin de trouver des solutions aux problèmes de vitesse observées en différents points de la commune.

Madame Tourolle, secrétaire de mairie a été nommée en tant que Relais pour la protection des données et Déléguée du personnel au Comité National D'action Social (CNAS).

La commune est adhérente du Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry (SIPP) depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2022. Les représentants de la commune au comité syndical et dans les commissions ont été nommés.

Le conseil a autorisé le maire à mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2022 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2021. Cette autorisation vaut jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2022, soit au plus tard le 15 avril 2022.

Afin de favoriser l'implantation d'un parc éolien sur la commune, le conseil a validé la signature d'un protocole d'accord avec la Société d'Economie Mixte Locale (SEML) Energie en Finistère. Ce protocole prévoit un partenariat entre la commune et la SEM en vue de la création d'une société de projet avec un développeur éolien.

Le conseil souhaite acquérir une parcelle afin d'y implanter dans les années à venir une nouvelle salle polyvalente. Dans cette optique, le maire est autorisé à entreprendre les démarches nécessaires pour l'acquisition du foncier.

Une réflexion est engagée pour l'implantation d'un skate-park. 2 à 3 solutions sont envisageables. L'avis des jeunes va être sollicité avant une prise de décision.

Le maire a terminé la séance par quelques informations :

Le CAL a proposé de rafraichir les peintures du foyer des jeunes à l'occasion d'un chantier participatif lors des prochaines vacances scolaires.

La commune est engagée dans une étude sur la mutualisation des services administratifs avec 5 communes adhérentes du SIPP. Le soutien du centre de gestion 29 (CDG 29) est nécessaire pour mener à bien cette étude.

### **Février - Locmélar renouvelle son adhésion au CAL**

Les élus se sont retrouvés en mairie le 09 Février 2022 pour une séance du conseil municipal sous la présidence du maire Bruno Cadiou.

CAL

La convention d'adhésion au CAL a été approuvée à l'unanimité. Elle porte sur une période de 6 ans. Le montant annuel est de 12 000€ pour la commune. Le maire a tenu à souligner l'engagement des salariés du CAL et les en remercie.



## Ecole

En prévision des travaux à l'école, le prestataire retenu pour assurer les missions de contrôle et les diagnostics est la société Qualiconsult.

## Fibre

Dans la perspective de l'arrivée prochaine de la fibre sur la commune, la numérotation des habitations est obligatoire. Le conseil a validé le devis de l'entreprise Signals pour la fourniture des plaques numérotées pour un montant de 837.60€.

## SIPP

La municipalité est engagée dans une étude sur la mutualisation des services administratifs de 6 communes du Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry (SIPP). A cet effet le conseil a validé les modules 2 et 3 de l'étude réalisée par le centre de gestion du Finistère (CDG 29) pour un montant de 1058.03€ par commune.

## Eclairage

Des travaux d'entretien de l'éclairage public ont été approuvés pour un montant de 1 860€.

## Protection sociale complémentaire

Conformément à la loi, un débat sur la protection sociale complémentaire des agents communaux a eu lieu. Le maire a présenté à l'assemblée la nature de cette protection qui comprend 2 volets (prévoyance et mutuelle). A l'issue du débat, il a été convenu de participer au financement de cette protection avant l'été.

Dans un contexte de crise agricole, les élus ont souhaité manifester leur soutien aux agriculteurs. L'adhésion à l'association « Agriculteurs de Bretagne » a été validé à l'unanimité.

## Informations diverses

Le conseil a mandaté le CDG 29 pour la mise en concurrence d'un contrat groupe d'assurance cyber sécurité.

La commune s'est vu attribuer une subvention départementale de 17 000€ pour financer les travaux de rénovation de la toiture sur la maison mitoyenne du Melardit.

Thibaud Oger représentera Locmélard au sein du comité de pilotage du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUIH).

Les élus souhaitent discuter avec les jeunes de Locmélard au sujet de l'implantation d'un skate-park.

## ***Mars - Rénovation énergétique de l'école, La commune bien subventionnée***

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 2 mars autour du maire Bruno Cadiou.

L'ordre du jour était assez restreint mais de nombreuses informations et comptes rendu de réunions ont été faites aux conseillers.

Locmélard s'est vu notifier une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour un montant de 100 000€ afin de financer les travaux de rénovation de l'école. Nous allons solliciter de nouvelles aides afin de mener à bien ce projet qui constituera le chantier majeur de ce mandat.

Suite à l'adhésion au SIPP, le poste d'agent des services techniques est supprimé. Le tableau des emplois est donc modifié en conséquence. Les lignes directrices de gestion (LDG) ont été présentées.



Après une année passée aux services des Locmélariens, madame Anne Dominique Ollivier a décidé de ne pas renouveler son contrat pour le poste d'agent d'accueil à la mairie. La municipalité va donc devoir procéder à un nouveau recrutement.

Les élus ont validés le devis du CDG 29 pour le rangement des archives à la mairie pour un montant de 1 638€.

Les représentants de la commune auprès du SIPP ont assistés au premier vote du budget depuis l'adhésion au syndicat. La part fixe pour Locmélar est de 12 804€.

Le compte rendu du dernier conseil d'école a été présenté aux élus ainsi que celui relatif au passage de la commission sécurité incendie.

Les élus ont terminé la réunion par une discussion sur les dépenses qu'ils souhaitaient inscrire au budget pour l'année 2022.

---

### ***Eoliennes, la commune à la rencontre des propriétaires***

La commune a récemment signé une convention de partenariat avec la Société d'Economie Mixte (SEM) Energie en Finistère afin de mener à bien un projet éolien.

C'est donc conjointement qu'une réunion de présentation à destination des propriétaires terriens et exploitants s'est déroulée le jeudi 3 Mars au foyer communal. La majorité des propriétaires avait répondu présent.

Devant une assemblée attentive, monsieur Jeffredo, en charge du projet pour la SEM, a expliqué les différentes étapes d'un projet éolien qui devrait s'étaler sur 6 à 7 ans à minima. Les organisateurs ont ensuite répondu aux questions de l'assemblée. La première étape consiste à signer avec les propriétaires terriens susceptibles d'accueillir une éolienne sur leur terre une promesse de bail. Après cela, un appel à manifestation d'intérêt sera lancé en vue de choisir un développeur.



## Un nouveau projet de collectage de mémoires à Locmélar.

Charline David et Margot Neyton sont deux trentenaires, habitantes de Locmélar depuis respectivement 1an1/2 et 4 ans, et curieuses d'en savoir plus sur le village, son histoire, les gens qui y habitent. Elles souhaitent alors raconter l'histoire du village et connaître les traces du passé pour construire notre futur commun, à partir des souvenirs et des vies d'antan des habitants.

Cette envie vient, entre autres, du fait que Margot, gérante du bistrot-épicerie *Le Melar dit*, entend régulièrement des anecdotes, des bouts d'histoires ici ou là et se dit qu'il serait super important de compiler tous ces dires pour garder une trace de ce patrimoine immatériel local et de notre mémoire collective à tous. Charline, quant à elle, est passionnée de photos et d'histoires locales et aime à faire des parallèles entre avant et maintenant.



Ce collectage de mémoires sera réalisé en mots et en photos, en allant s'entretenir avec des habitants de Locmélar ayant aujourd'hui entre 80 et 95 ans et nés ici-même, ainsi qu'en faisant un travail d'archives visuelles également. L'objectif final serait d'en faire un recueil de mémoires, à partager avec ceux/celles qui souhaitent en savoir plus, connaître les vies d'avant et les évolutions depuis.

Charline et Margot se sont mises en lien avec l'association Locmélar Patrimoine et ont déjà pris quelques contacts avec des familles locales. Les premiers entretiens devraient avoir lieu prochainement.

**Ce projet est ouvert à toutes les personnes intéressées par ce collectage de mémoires. Aussi elles lancent un appel à photos, cartes postales, lettres, plans géographiques, souvenirs, etc : toutes traces relatant de la vie d'avant à Locmélar, depuis les années 30.**

Tous les documents prêtés seront rendus à leurs propriétaires après les avoir photocopiés ou photographiés, avec leur accord.

**Vous pouvez venir échanger avec elles au *Melar dit*, en appelant avant au 06 38 79 68 25.**



### Commémoration du 19 Mars 1962

C'est sous un soleil printanier que s'est déroulée à Saint-Sauveur la cérémonie commémorant le soixantième anniversaire des accords d'Évian qui mettaient fin à la guerre d'Algérie. Les associations d'anciens combattants, les élus et la population se sont retrouvés au pied du monument aux morts. Le maire Thierry Ramonet a lu la lettre de madame Darrieusecq, ministre déléguée aux anciens combattants. Des enfants de Saint-Sauveur ont ensuite lu des textes appelant à la fraternité et à la paix. Enfin, monsieur Billon, maire honoraire de Saint-Sauveur et président des anciens combattants de Saint-Sauveur a rappelé que cette guerre avait surtout concerné des appelés et que le bilan humain avait été très lourd dans les 2 camps, marquant à jamais tous ceux qui avaient participé à ce conflit.



## AG du club des Aînés

L'assemblée générale s'est tenue le 8 Février en présence d'un grand nombre d'adhérents(es).

La mairie avait répondu à l'invitation. Elle était représentée par Gérard Bothorel et Nicole Beuzit.

La situation financière est saine et l'ambiance est excellente au sein de l'association qui compte aujourd'hui 31 membres. La présidente a signalé aux élus des dégradations sur la porte du boulodrome ainsi que des incivilités à l'intérieur de ce dernier. Ce local qui était jusqu'à présent ouvert à tous sera désormais fermé et l'accès ne pourra se faire que sur demande.

Devant l'augmentation du nombre de pratiquants et afin de pouvoir exercer leur activité dans de bonnes conditions, la mairie a été sollicitée pour installer un toit dans le prolongement du boulodrome. Le sujet sera donc abordé en conseil municipal.



## Assemblée générale des cavaliers de Locmélar

C'est dans une ambiance détendue que s'est déroulée le vendredi 4 Mars l'AG des cavaliers.

Le président Jean-Paul Hirrien a présenté les comptes qui sont tenus par Marie Bloch, trésorière. Le renouvellement du bureau a été effectué et Céline Duprey vient rejoindre l'équipe au poste de secrétaire.

La situation financière est bonne et les bénévoles sont contents de se retrouver après une année de transition. Il est donc déjà temps de commencer à préparer l'évènement annuel, à savoir la randonnée et le repas qui l'accompagne. Cette septième édition accueille les cavaliers mais aussi les marcheurs et les VTT.

**Elle se déroulera le dimanche 12 Juin. Afin de proposer des chemins accessibles à tous, une matinée de nettoyage est programmée le samedi 9 Avril. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues**



## Une hirondelle ferait-elle le printemps ?

Comme chaque semaine, le nettoyage et le fleurissement de l'église paroissiale sont exécutés par une équipe de bénévoles. Au mois de janvier, en quittant l'enclos ces personnes ont remarqué un nid d'hirondelles dans le Porche sud : rien d'étonnant à cela car les hirondelles laissent leurs demeures



lors de la grande migration. Mais plus intrigant sans doute sont les excréments collés au sol. L'équipe décide de nettoyer le sol et de revenir voir deux jours plus tard. Le sol était à nouveau souillé !

**Diantre !!!** Une hirondelle au mois de Janvier ? Il n'y a vraiment plus de saisons !

Melarig toujours prêt, se rend à l'évidence, il faut se rapprocher d'un ornithologue avisé.

Le club ornithologique de Landivisiau que nous remercions beaucoup pour sa gentillesse a accepté de répondre à toutes nos questions.

**Melarig** : Bonjour, est-ce un effet du réchauffement climatique, une acclimatation des hirondelles en Europe de l'ouest, ou encore une chauve-souris qui aurait trouvé le gîte douillet ?

**Club Ornithologique de Landivisiau (C.O.L)** : En fait, c'est un oiseau qui a tout simplement squatté le nid en l'absence des propriétaires et il ne faut surtout pas intervenir. Comme chez nous les humains, on ne renvoie pas les locataires pendant la période hivernale. De plus l'hirondelle reste bien sûr un oiseau migrateur. Le

réchauffement climatique intervient mais je vous en parlerai après.

**Melarig** : Mais quel genre d'oiseau peut rentrer dans un nid d'hirondelles ?

**C.O.L** : Ce sont des passereaux. Il arrive en effet que des moineaux mais plus généralement des rouges-gorges squattent les nids d'hirondelles pendant l'Hiver mais **uniquement la nuit**. Voilà pourquoi il est très difficile de les voir. Par contre, les fientes sont bien là au sol, sous le nid.

**Melarig** : Mais que se passe-t-il au retour des hirondelles chez nous ?

**C.O.L** : Alors là, n'ayez aucune inquiétude, la vie reprend vite son cours et le squatteur n'a qu'une chose à faire : s'en aller à tire d'ailes. En fait, nous devons laisser faire la nature, il ne faut en aucun cas toucher au nid, encore moins le détruire. Ce geste est sévèrement puni par la loi et passible de peines pouvant atteindre une très grosse amende voire emprisonnement.

**Melarig** : Les hirondelles sont protégées, alors pourquoi leur nombre diminue-t-il ?

**C.O.L** : Le réchauffement climatique en Afrique, fait qu'elles subissent de plus en plus de sécheresses, elles ne boivent pas assez et repartent affaiblies pour venir chez nous se reproduire. Il faut rappeler que cet oiseau qui pèse un peu plus de vingt grammes fait plus de dix mille kilomètres Aller/Retour. Comme je le disais il y a eu également la destruction interdite des nids et aussi le fait que les hirondelles trouvent de moins en moins d'endroits pour faire leurs nids. L'habitat a changé, l'isolation extérieure des maisons permet de moins en moins à ces oiseaux de construire leur nid. Les insectes dont se nourrissent ces oiseaux annonciateurs de printemps se font de plus en plus rares. Nos pollutions atmosphériques et chimiques les déciment chaque année un peu plus.





La triste cadence de diminution de la population d'hirondelles de 3% par an, est une hypothèse basse.

**Melariq :** C'est un avenir très sombre que vous nous présentez ?

**C.O.L :** Hélas, si nous ne corrigeons pas très vite le tir, les enfants qui naissent aujourd'hui ne verront jamais d'hirondelles dans le ciel breton quand ils auront vingt ans.

**Melariq :** Bigre !!! Il faut donc que chacun d'entre nous fasse un effort afin de protéger ces braves oiseaux qui sont indispensables car gros mangeurs de moustiques.

**Melariq :** Mais justement comment pouvons-nous les aider ?

**C.O.L :** Voyez-vous dans un village comme Locmélard, un point d'eau suffit pour attirer les moustiques et donc ... les hirondelles. Le nid artificiel existe aussi, il faut alors se renseigner auprès de la Ligue de Protection des Oiseaux. Je crois que vous avez aussi plusieurs chevaux sur la commune, figurez-vous que les hirondelles adorent les écuries !

**Melariq :** Je vous remercie beaucoup pour toutes ces informations et pour votre passion pour les oiseaux. Merci aussi à Florian Jéhanno pour la photo.

---

## **« Photo collective des Locmélardiens et Locmélardiennes » ... 22 ans après !**

### **RDV Dimanche 26 juin 2022 à 11h30, place St Mélar.**

Connaissez-vous la « Photo du Siècle » ? Le dimanche 9 avril 2000, une photo des habitants et habitantes de Locmélard avait été prise par « les panoramistes » pour immortaliser le passage au XXIème siècle. Et celle-ci est toujours visible à la mairie. Certes des personnes ont depuis disparu, d'autres ont bien grandi et d'autres encore sont parties ou arrivées sur la commune ... Mais Locmélard a continué son petit bonhomme de chemin et l'envie se fait d'immortaliser à nouveau, en 2022 sur la place St Mélar, les habitants et habitantes qui le souhaitent.

Après 2 ans de vie sociale et locale bien chamboulée par la Covid, c'est peut-être le moment pour amorcer ce projet, non pas 20 ans mais 22 ans après ! De plus, la commune a la chance de compter parmi elle une habitante photographe acceptant de mettre ses compétences à disposition et ce gracieusement. La mairie l'en remercie d'ores et déjà, ce ne sera pas un mince travail que d'orchestrer cette photo.



**La date retenue est le dimanche 26 juin à 11h30, sur la place St Mélar.** La mairie vous espère déjà nombreux et nombreuses à retenir la date pour y participer !



*Note : la plupart des textes ont été rédigés par les élèves de CMI-CM2*

### **Ecole : Spectacle de fin d'année**

En fin d'année dernière, les élèves de l'école ont préparé un spectacle de fin d'année mêlant chorégraphies, chants, percussions corporelles. Un moment festif partagé avec toute l'école et filmé pour que les familles en profitent aussi.



## PETIT

### DEJEUNER DE NOËL

Pour passer un joli moment avec les plus petits, avant les vacances de Noël, nous avons partagé un **goûter** le vendredi 17 décembre.

Ce goûter s'est passé à l'école publique de Locmélard avec un joli sourire des élèves de l'école ! Nous avons passé ce joli moment avec les enseignants, Corinne, Romane et les élèves de notre superbe école !



## MARDI-GRAS

Nous avons fait le carnaval le mardi 1er Mars, le jour de Mardi Gras.

Le carnaval a eu lieu de 9h15 à 10h00, mais à cause d'une terrible pluie nous n'avons pas pu défiler dans le village avec nos déguisements et les masques que nous **avons faits**.

À la place, nous avons pris un bon goûter pour nous réchauffer et en rentrant dans la classe nous avons travaillé.

Nous nous sommes quand même bien amusés.



## L'école en balade culturelle et historique



Ce lundi 14 mars, les élèves de l'école sont partis à la découverte de deux sites majeurs du patrimoine local.

Afin de pouvoir profiter au mieux de cette journée 2 groupes ont été constitués. Le matin, tandis que les uns visitaient le château de Kerjean et découvraient la vie quotidienne du Marquis Le Barbier et de ses domestiques, les autres visitaient l'enclos Paroissial et l'église de Guimiliau, construite, par le roi Miliou.



Cette visite était organisée par le centre d'interprétation des enclos (CIAP) au sein duquel les élèves de primaire ont créé des vitraux en papier. Quant aux maternels, ils ont sculpté dans de l'argile. Après une pause pique nique sur le temps de midi les groupes ont inversé les rôles l'après midi. Cette journée était prise en charge par la communauté de communes du Pays de Landivisiau.



## **Avec le printemps, ça repart au Melar dit !**

Le printemps est là, les jours s'allongent, le soleil pointe son nez et l'énergie revient pour l'équipe du Melar dit. Malgré un contexte encore tendu, il apparaît important d'essayer de se retrouver, en refaisant le monde passé et à venir, **pour panser le pire et imaginer le meilleur. Mais surtout le faire ensemble.** Margot et Florian espèrent alors voir venir le temps du renouveau et des retrouvailles. Et comme bon nombre d'autres lieux, le Melar dit relance l'ensemble de ses activités et ouvre grand ses portes pour échanger de nouveau des moments simples et conviviaux entre habitants de la commune et au-delà.

### **Les activités « bistrot » et « évènements » reprennent du poil de la bête.**

Boire un verre en toute simplicité, écouter un concert, déguster une planche apéro, flâner au soleil en terrasse, et même réserver pour un repas de groupe ... façon "comme à la maison". Après deux mois de "pause", tout cela est de nouveau possible au Melar dit !



Le Melar dit est aussi heureux d'annoncer la reprise de sa programmation : concerts et spectacles reprennent pour le plaisir du public et des deux gérants. L'ensemble de la programmation est encore en construction, mais plusieurs dates sont d'ores et déjà calées. Découvrez le programme en page suivante.

### **L'épicerie du Melar dit, qui ne s'est jamais arrêtée depuis l'ouverture du lieu, est toujours bien active.**

Pain, brioches, crêpes, fruits et légumes frais, fromages, viande, produits secs, on y trouve beaucoup de choses. Pour rappel, il est également **possible de passer commande et réserver pains, viennoiseries, ou paniers de légumes.** Le Melar dit est aussi à l'écoute de nouvelles idées et produits : n'hésitez pas à faire part de vos besoins et envies.

Horaires et période de congés du Melar dit.

**Pour mémo, le Melar dit est toujours en horaires d'hiver jusqu'à début mai :** mardi-mercredi-jeudi : 15h à 19h30 / vendredi : 9h30 à 13h et 15h à 23h / samedi : 9h30 à 13h et 15h à 19h30 / dimanche et lundi : repos. **A noter également : le Melar dit fermera ses portes pour congés, avant la saison estivale, du mardi 29 mars au lundi 4 avril inclus.** Fermeture également le samedi 26 mars après-midi pour inventaire.

**Ouvertures exceptionnelles pour les élections présidentielles : les dimanches 10 et 24 avril, de 9h30 à 13h.** Venez partager un café après avoir déposé votre bulletin.



## Programmation du Melar dit



**Vendredi 29 avril - Pol & Ivone, spectacle de théâtre et musique.**

C'est l'histoire de Pol et Ivone. Pol et Ivone elles sont vieilles, insomniaques, et puis un soir elles se rencontrent. C'est l'histoire d'une vie ni rose, ni bleue, en nuances, avec ses moments graves, ses moments drôles. Claire-Lise Daucher s'est inspirée de ses deux grands-mères pour construire ses personnages. Elle est accompagnée par Mohamed Faquir à l'accordéon et au ukulélé électrique, pour un voyage un peu rock et poétique.

**Samedi 7 mai - Sloppy Mac Dolly, concert blues folk.**

Sloppy Mac Dolly, c'est un mélange des grands espaces américains et des p'tits bistrots du kreiz breizh. Une guitare blues, un violon à lampes et un banjo. Des nuits longues, des journées courtes. Des chansons blues, country, folk.



**Vendredi 13 mai - Spectacle de théâtre d'improvisation**



Ils mettent le feu à chacune de leur apparition au Melar dit... Les improvisateurs de la Drim Tim reviennent sur scène !

Tout ce que vous verrez ce soir là sera improvisé sous vos yeux. La joyeuse troupe morlaisienne usera de tout son talent pour vous faire passer du rire aux larmes, de la tendresse à la révolte.

**Samedi 18 juin - Fête des 3 ans du Melar dit !**

3 ans déjà. 3 années riches en émotions, chamboulées dans tous les sens, mais le Melar dit est bien toujours debout et heureux de fêter ses 3 ans avec vous !

Plusieurs animations et surprises animeront l'ensemble de cette journée.

*Restez à l'affût, il y aura d'autres dates à venir ! D'ailleurs, si vous souhaitez recevoir la lettre d'info (newsletter) envoyée une fois par mois, envoyez-leur votre adresse mail à [bonjour@lemelardit.com](mailto:bonjour@lemelardit.com) et ils vous mettront dans la boucle*



## **La Belle Estivale à Locmélar le samedi 9 juillet !**

Pour la deuxième saison, la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau réitère son festival *La Belle Estivale* : des journées itinérantes d'arts de rue dans trois communes, pendant l'été. Et cette année, Locmélar a la chance d'en être ! **Au programme : trois spectacles en après-midi et un concert en soirée, organisé par le Melar dit.**

L'année dernière, ces journées ont été appréciées que ce soit par les locaux ou les touristes de passage, alors encore une belle occasion de faire connaître notre belle et dynamique commune. Les associations et habitants de Locmélar seront sollicités pour que cette journée soit une fête !

La programmation détaillée sortira en juin et le Melarig vous en dira plus dans son édition d'été. Nous comptons sur vous !

---

### **Ar gaerell a ya en ur c'halatrez.**

La Fontaine (Yann Feunteun) s'est inspiré d'une fable du grec Esope (du 6<sup>ème</sup> siècle avant JC : « le Renard au ventre gonflé ») pour écrire « La belette entrée dans un grenier ». Jean-Louis Bars est donc le troisième grand homme à s'inspirer de la même histoire, avec la même morale : la goinfrerie amène les animaux à des déboires, car gonflés de nourriture ils ne peuvent plus faire ce qu'ils faisaient quand ils avaient faim !... Notre poète de Locmélar arrange l'histoire à sa manière pour qu'elle s'adapte à la langue bretonne.

Dimezell gaerell gant he c'horf hir ha moan

A yeas er c'halatrez dre un toull strizh, gant poan.

Nevez bet oa klañv

Setu perak oa ken skañv.

Ha bremañ e trebe kement ha ma kare

Ha dreist-holl ar pezh a blije.

Krignat a rae ha drebiñ, eürus oa.

Kig eo a blije dezhi ar gwellañ .

N'oa bet dale ebet o lardañ.

Da fin ar sizhun, o vezañ koaniet betek re

E klevas un tamm trouz, c'hoant klask he zoull a deuas dezhi.

Met ne c'hell ket tremen e-biou : re deo eo deuet da vezañ.

O klask tremen e-biou, meur a dro a ra.

« E-biou amañ koulskoude oan tremenet !

Bremañ ne c'hellan ken, me zo souezhet ! »

Eur razh, o welet anezhi er vec'h :

« C'hwi oa o tont amañ treut-sec'h :

Ret eo deoc'h adarre bezañ ken treut all !

Ar pezh a laran deoc'h a laran d'ar re all ! »



## Melarig au Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry (SIPP)

Melarig s'est rendu de l'autre côté de l'Elorn, sur « le plateau » comme l'appellent Georges Philippe et Dominique Cloarec que nous avons rencontré afin de nous présenter le Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry (SIPP).

En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la commune de Locmélar adhère au SIPP, pour la compétence services techniques. Toutefois, le SIPP a plusieurs compétences. Melarig a donc pu découvrir le fonctionnement de ce syndicat atypique !

**Melarig :** Georges peux-tu te présenter ?

**Georges :** Je suis Georges Philippe, actuel président du SIPP depuis 2020 et également maire de la commune de Tréflévénez depuis 2014. Lors du précédent mandat j'étais vice-président au syndicat. Je suis aujourd'hui retraité depuis 2016, j'étais auparavant cadre bancaire et j'habite Tréflévénez depuis 2005.

**Melarig :** Peux-tu nous présenter les origines du SIPP ?

**Georges :** Le SIPP a été créé en 1980 par la volonté des maires de l'époque de créer un pôle centralisé en mettant en commun leurs compétences, et notamment les moyens humains et mécaniques à l'approche des départs en retraite des cantonniers de Ploudiry et de La Martyre.

A l'origine, le syndicat comptait quatre communes membres : Loc-Eguiner, La Martyre, Ploudiry et Tréflévénez. Par la suite, les communes du Tréhou en 2010 et de Saint-Eloy en 2019 sont venues se greffer au syndicat. Cette année c'est la commune de Locmélar qui a rejoint les communes membres pour compter aujourd'hui sept communes.

Cette organisation a pris la forme d'un syndicat à vocation multiple (SIVOM) et sans fiscalité propre. Nous avons une organisation, quelque chose de structuré qui dépasse l'entente entre communes du « je te prête ceci, je t'emprunte cela ». Cette organisation était quelque chose de précurseur à l'époque et je tire mon chapeau à nos prédécesseurs car il y a plus de 40 ans, avoir le courage de mettre en commun le matériel et les moyens humains n'était pas inné.



**Melarig :** Quel est le fonctionnement du syndicat ? Comment se passe l'élection du président ?

**Georges :** Le président est élu par le conseil syndical qui est composé de membres des communes adhérentes. La représentation au comité est fonction de la population de la commune. Nous sommes 24 membres à siéger au comité syndical. Les communes de moins de 500 habitants ont trois représentants et les communes de plus de 500 habitants ont quatre représentants. Le président n'est pas forcément le représentant de la plus grande commune, cela en est bien la preuve aujourd'hui. La présidence tourne entre les communes mais cela n'est pas du tout formalisé. C'est un mandat prenant en plus du mandat de maire. Nous avons donc des vice-présidents en charge des différents domaines : l'enfance jeunesse, les services techniques, les bâtiments, les finances. Chaque vice-président est interlocuteur des responsables de services. Chaque maire est vice-président, c'est une volonté pour l'investissement de chacun et pour répartir le travail.





**Melarig :** Quelles sont les compétences du SIPP ?

**Georges :** Le syndicat propose plusieurs compétences que les communes peuvent prendre ou non. Il s'agit un peu d'un système à la carte. Il y a la compétence services techniques, pour laquelle Locmélard adhère avec la voirie, l'entretien des bâtiments et des espaces verts.



La compétence enfance-jeunesse : avec la garderie périscolaire matin et soir, le centre de loisirs les mercredi et vacances scolaires. Les communes de Ploudiry, La Martyre et Tréflévéné adhèrent à cette compétence, notamment parce qu'elles font partie du même regroupement pédagogique intercommunal. La Martyre dispose d'une maison enfance jeunesse, mise à disposition du SIPP pour exercer sa compétence.

**Mélarig :** Combien de personnes travaillent au SIPP aujourd'hui ?

**Georges :** Le syndicat emploie actuellement 14 personnes : 7 agents techniques, 1 agent administratif et 6 agents à l'enfance-jeunesse.

**Melarig :** En parlant de chiffres, avez-vous quelques chiffres représentant le SIPP ?

**Georges :** Le syndicat regroupe sept communes, pour un total de 3 660 habitants soit une « petite bourgade », mais très étendue. Cela montre bien la problématique qui existe, même à plusieurs communes regroupées, cela reste minime en terme de population.

**Melarig :** Nous avons fait le calcul, les sept communes s'étendent sur un territoire de 118 km<sup>2</sup>.

**Dominique :** C'est vrai que le territoire sur lequel nous intervenons est vaste. Et avec l'arrivée de Locmélard, maintenant nous traversons l'Elorn !

**Melarig :** Avec ces quelques chiffres, il est vrai que la mutualisation prend tout son sens.

**Georges :** La mutualisation s'avérait nécessaire selon moi. S'il n'y avait pas eu la mutualisation il y a 40 ans, peut être que la fusion entre certaines communes aurait eu lieu, ou alors les individualismes se seraient renforcés ? Toujours est-il qu'aujourd'hui nous avons un outil et une façon de fonctionner qui a porté ses fruits.

Comme on dit souvent, l'argent que l'on gagne c'est celui qu'on ne dépense pas. Cela a permis aux communes rurales de tenir financièrement, chose qu'elles n'auraient pas forcément faite autrement face à de plus grandes villes.

Cela a également permis de pouvoir fonctionner avec des moyens communs, et non pas chaque cantonnier avec son tracteur et sa pelle chacun de son côté.

**Melarig :** Dominique peux-tu te présenter ?

**Dominique :** Je suis Dominique Cloarec, le responsable des services techniques du Syndicat de Plateau. Je travaille au SIPP depuis mai 1988 et j'habite Ploudiry. Je suis responsable depuis 1996. Lorsque j'ai commencé au syndicat nous étions trois agents.



Le service technique a été créé en 1980, mais il y avait plusieurs compétences mutualisées auparavant. Cela a commencé en 1960 avec le service de gestion de l'eau, en 1970 est arrivé le transport scolaire, puis l'évolution que l'on connaît aujourd'hui avec les autres compétences déjà citées.

**Melarig :** Le service technique a aussi évolué avec les adhésions de communes ?

**Dominique :** Oui tout à fait, de trois agents au départ, nous sommes aujourd'hui sept. Les agents sont tous polyvalents.

**Melarig :** Chaque adhésion de commune a donné lieu à un personnel supplémentaire ?

**Dominique :** Cela a pu dépendre des situations des communes. Lorsque la commune du Tréhou a adhéré, nous avons récupéré l'employé de la commune. Mais quand Saint-Eloy et Locmélar sont arrivés, non car il n'y avait pas d'employé communal ou sur le point de partir à la retraite.

Nous n'avons pas fait de recrutement supplémentaire, mais la question pourrait se poser d'ici quelques temps car c'est aussi selon les besoins, et souhaits de travaux des communes. Aujourd'hui certaines communes font appel aux bénévoles pour quelques travaux.



**Georges :** Il faut aussi savoir que l'organisation a été revue au service technique car jusque fin 2018, c'était le SIPP qui gérait l'eau pour les communes de La Martyre, Ploudiry et Log-Eguiner. Le service

intervenant aussi pour les prestations liées à l'eau au Tréhou et à Tréflévenez. L'eau était gérée en régie avec le SIPP.

**Dominique :** En 2019, la compétence eau et assainissement a été transférée à la communauté de communes. Aujourd'hui nous continuons quand même l'entretien des espaces verts pour la Société Publique Locale Eau du Ponant (entretien des stations d'eau pour toute la communauté d'agglomération de Landerneau-Daoulas) mais il a alors fallu organiser le temps de travail différemment, d'où la volonté de proposer nos services à d'autres communes, sans que notre personnel soit transféré chez Eau du Ponant.

**Georges :** Aujourd'hui les nouvelles adhésions viennent compenser cette perte de compétence. D'autant, que nous avons le matériel pour le faire ainsi que du personnel formé.

**Melarig :** Alors dites-nous comment fonctionne le service technique ?

**Dominique :** Il y a une partie importante de programmation. Après nous nous adaptons en fonction des besoins des communes. Nous irons plus tôt couper les pelouses si besoin avant un pardon, un mariage ou autre. C'est aussi une question d'adaptation.

S'il y a urgence chez le voisin, le SIPP viendra plus tard dans l'autre commune. Mais lorsque nous le savons à l'avance cela roule bien.

**Melarig :** Quels matériels avez-vous pour travailler ?

**Dominique :** Nous avons un tractopelle pour la voirie, le terrassement, un tracteur remorque, utilisé aussi pour le curage des fossés, la barre de coupe, le broyeur d'accotements, la balayeuse. Nous avons un tracteur affecté à une épareuse pour l'élagage de voirie qui est utilisé 6 à 7 mois par an. Nous avons le tracteur chargeur, hérité du Tréhou, le tracteur de Locmélar et un autre en attente



d'être réparé. En véhicules nous avons la voiture de Locmélar, deux fourgons, un grand fourgon et un petit camion benne. Pour l'entretien des espaces verts nous avons une grande tondeuse utilisée en mulching pour les terrains de foot en 1m83, une tondeuse qui ramasse en 1m53, une petite tondeuse mais qu'on utilise le moins possible puisque nous avons adapté les espaces verts au passage de la plus grande tondeuse.

Nous sommes relativement bien équipés ! Du bon matériel, c'est un gain de temps au quotidien.

**Melarig :** Vous avez également des chantiers plus exceptionnels que l'entretien courant ?

**Dominique :** Dernièrement nous avons fait l'aménagement de la piste cyclable de Ploudiry, nous faisons des aménagements dans des lotissements, aires de camping. Cela dépend aussi des souhaits des communes, le tout en espérant que tout le monde ne veuille pas tout en même temps. Globalement cela fonctionne bien.

**Georges :** Il est vrai aussi que les communes ont intérêt à faire travailler, car le chiffre d'affaire (CA) qui n'est pas réalisé, le SIPP le refacture aux communes et ce sont elles qui vont combler par leurs participations. Il vaut donc mieux ne pas avoir besoin de « combler » et avoir des travaux de faits.

**Melarig :** Comment est calculé la participation des communes ?

**Georges :** On fait le budget du syndicat par service. Lors de la préparation on regarde ce que les communes sont capables de confier en terme de CA et ce que le service est capable de faire dans l'année. Ce CA est réparti entre les communes. Entre les dépenses et le CA facturé aux communes, les communes viennent compléter la différence. Si une commune ne confie pas son CA prévu au SIPP, ce sont toutes les communes qui vont participer. Il s'agit donc aussi d'un engagement moral des communes en disant que chaque année elle fera tant de travaux avec le syndicat.

**Melarig :** Les recettes relèvent donc seulement de la participation des communes ?

**Georges :** C'est ça, étant donné que le syndicat possède le statut d'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) sans fiscalité propre, nous ne pouvons pas solliciter de subventions au titre du syndicat. Nous ne levons pas non plus l'impôt.



**Melarig :** Le prochain projet du SIPP est aujourd'hui de mutualiser des services administratifs ?

**Georges :** Tout à fait, l'objectif est d'y arriver pour début 2023. Après le transfert de compétence de l'eau, la question s'est posée de combler le temps de travail de la secrétaire du SIPP. Au même moment d'autres communes rencontraient des soucis de recrutement. Aujourd'hui le temps d'une secrétaire travaillant toute seule dans sa mairie est dépassé. L'objectif est de travailler par binôme et par spécialités. Ce travail est en cours aujourd'hui avec le Centre de Gestion du Finistère. L'objectif est d'augmenter les compétences et d'améliorer le bien être au travail des agents.

**Melarig :** Georges et Dominique, merci pour votre accueil ici sur le plateau comme vous dites, et à bientôt.



## Infos diverses

### SÉCURITÉ.

Sur Locmélar des chevaux se baladent dans les chemins. Pour changer de secteur sur la commune ils doivent souvent emprunter une portion de route. C'est là que ça devient problématique et même parfois dangereux.

En effet, les chevaux, surtout les jeunes restent des animaux imprévisibles: quand un chien aboie, quand une bâche flotte au vent, quand une poubelle n'est pas au même endroit que d'habitude ...le cheval arrive à gérer.

Mais si un véhicule arrive trop vite il peut avoir des difficultés à appréhender tous les éléments.

**QUAND VOUS DÉPASSEZ OU CROISEZ DES CAVALIERS, SVP, ROULEZ AU PAS.**



Réponse page suivante



## Infos pratiques

### Horaires de la Mairie – Locmélar

Lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures

### Horaires d'automne/hiver du Mélar dit (d'octobre à avril)

*Mardi / Mercredi / Jeudi : 15h – 19h30*

*Vendredi : 9h30 – 13h puis 15h – 23h*

*Samedi : 9h30 – 13h puis 15h – 19h30*

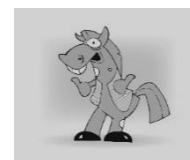
*Dimanche et lundi : Fermé*

## Horaires de la Déchèterie



1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre

| ETE             | Déchèterie de Besmen et de Croas Cabellec |       |       |       |
|-----------------|---|-------|-------|-------|
| <b>Lundi</b>    | 9h00                                      | 12h00 | 14h00 | 18h30 |
| <b>Mardi</b>    |   |       | 14h00 | 18h30 |
| <b>Mercredi</b> | 9h00                                      | 12h00 | 14h00 | 18h30 |
| <b>Jeudi</b>    |   |       |       |       |
| <b>Vendredi</b> | 9h00                                      | 12h00 | 14h00 | 18h30 |
| <b>Samedi</b>   | 9h00                                      | 12h00 | 14h00 | 18h30 |



***Solution du rébus : Locmélar premier contre fort des Monts d'Arrée***

Mélarig infos est une publication trimestrielle, conçue et réalisée par la commission extramunicipale dédiée à cet effet.

Toute personne intéressée est bien sûr, la bienvenue

Elle se compose des personnes suivantes :

✕ CADIOU Bruno

✕ OLLIVIER Joël

✕ MOAL Pierre-Yves

✕ DREVES Jean-Paul

✕ OGER Thibaud

✕ MICHEL Pauline

✕ CHARLOU Emilie

✕ JEHANNO Florian

